DANIEL

LE HUB AMLAT

Qui sommes-nous?

Daniel Law prend en compte les besoins spécifiques de chaque client et apporte des solutions commerciales adaptées sur le plan juridique. Une équipe diversifiée, composée de plus de 200 associés, avocats et ingénieurs, parmi d'autres métiers, forte d'une expertise juridique et technique unique, et une réelle expérience commerciale constituent des atouts indispensables au développement et à la mise en œuvre de stratégies individualisées qui répondent aux besoins en propriété intellectuelle spécifiques au portefeuille de chaque client.

Au-delà des nuances du droit de la propriété intellectuelle, nous en connaissons également les différentes juridictions. Notre connaissance en profondeur du cadre légal brésilien, particulièrement complexe, dans lequel nous sommes plongés en permanence, nous permet de **mieux anticiper les besoins de nos clients**, de comprendre les risques potentiels auxquels ils sont confrontés et, en fin de compte, de gérer plus efficacement leurs actifs de Pl.



Le HUB Amérique latine

Une grande expérience technique et un vaste réseau de partenaires bâti au fil des décennies consolident notre statut de point d'entrée sur le continent pour les entreprises du monde entier.

Daniel Law a ainsi développé la plateforme **HUB AMLAT**, qui permet à nos clients d'accéder aux services de propriété intellectuelle dans toute l'Amérique latine et les Caraïbes en empruntant une **voie express unique**, avec un **interlocuteur unique** et en recevant **une seule facture**.

Un processus simple et rapide, pour une gestion et un traitement **moins bureaucratiques** des portefeuilles de nos clients dans toute l'Amérique latine.

Le niveau d'excellence de la prestation de services dans chaque pays du HUB est garanti par des accords signés avec l'ensemble des partenaires du réseau, associés à un contrôle de qualité strict

de toutes les opérations par l'équipe

de Daniel Law.

Fonctionnement du HUB



Des procurations multi-juridictions

Nous simplifions le processus de légalisation des procurations, conçues pour répondre aux exigences des différentes juridictions, et nous nous chargeons de toutes les formalités pour nos clients.

Une facture unique



Nous pouvons regrouper toutes les prestations de service sur une seule facture – quel que soit le nombre de juridictions dans lesquelles celles-ci ont été réalisées.



Des tarifs harmonisés

Afin de permettre une meilleure prévisibilité budgétaire et d'offrir à nos clients des tarifs plus compétitifs, les honoraires sont convenus à l'avance pour chaque type de prestation, sur la base d'une division du continent Amérique latine et des Caraïbes en 2 sous-régions.

Modèle d'organisation du HUB

Pour structurer notre HUB, nous identifions au préalable les cabinets partenaires qui interviendront en tant qu'« opérateurs du HUB », selon les principes suivants :

Secteurs d'activité Identification des **partenariats stratégiques** déjà formés en Amérique
latine pour chaque secteur d'activité.

Le Département Innovation

Évalue le **degré de maturité** de nos partenaires et leur adéquation au MO du HUB.

Le Service client (CSAT)

Définit les membres du réseau qui seront mobilisés comme « opérateurs du HUB », ainsi que leurs niveaux d'intervention.

Opérateurs du HUB Mobilisation des partenaires pour répondre à la **demande de chaque client**.

Signalement systématique au service client en cas de non-respect des

Indicateurs clés de performance

Wiveaux d'adhésion au HUB



Niveau 1

Niveau

Niveau 3

Partenariat de premier niveau:

- Relation privilégiée partenaire stratégique
- Associés à niveau de qualité élevé
- Membres préférentiels
- Procédures opérationnelles du partenaire définies par le MO du HUB
- Discussions techniques sur tous les dossiers

Partenariat de deuxième niveau :

- Relation étroite
- Associés suppléants
- · Associés à niveau de qualité élevé
- Procédures opérationnelles du partenaire conformes au MO du HUB
- Évaluation en continu par le service client
- Discussions techniques sur tous les dossiers

Partenariat de troisième niveau :

- Niveau d'entrée automatique de tous les nouveaux associés
- Associés soumis à un contrôle de qualité strict
- Évaluation en continu
- Associés non préférentiels

Positionnement sur le marché

Le modèle que nous avons créé permet de combler les lacunes inhérentes aux autres offres aujourd'hui disponibles sur le marché, à savoir :

le modèle « Agence » et le modèle « Bureau local ».

De plus, grâce à notre mode de gestion centralisée des portefeuilles, le client dispose à la fois de la souplesse et de la liberté nécessaires pour choisir les meilleurs partenaires, et peut compter sur un contrôle interne très strict des flux opérationnels pour chaque dossier et dans toutes les juridictions.

Le tableau comparatif ci-dessous permet de mieux saisir les avantages de notre modèle de HUB.

	HUB « Agence relais »	HUB « Bureau local »	HUB Daniel Law
Centralisation de la gestion des portefeuilles dans la région	X	✓	✓
Une facture unique pourtoutes les prestations dans les différentes juridictions	X	✓	✓
Procuration multi-juridictions	X	✓	✓
Tarifs harmonisés pour un même service dans la région*	X	✓	√
Même niveau d'excellence garanti dans toutes les juridictions	X	X	✓
Souplesse permettant de choisir les meilleurs partenaires locaux pour chaque dossier, dans chaque juridiction	X	X	√
Réduction drastique des possibilités de conflit d'intérêt dans les juridictions	√	X	✓
Prestations techniques réalisées en interne, avec un appui minimal des partenaires locaux	√	✓	√
Modèle reposant sur des cabinets d'avocats**	✓	X	✓

DANIEL